

Cahier de doléances du Tiers Etat de Maresvilles-en-Boulonnois (Pas-de-Calais)

Cahier de doléances, plaintes et remontrances des habitans du Tiers-États du village et paroisse de Maresvilles-en-Boulonnois.

Les habitans dudit village de Maresvilles, en faisant des vœux pour la réforme générales des abus de toutes espèces dans le royaume, requièrent en particulier que les députés du Boulonnois aux États-Généraux y fassent les demandes suivantes :

1. Que les impôts soient supportés également par les trois Ordres.
2. Ils solliciteront la décharge de l'imposition du quartier d'hivers, qui est particulière en ce pays sur le Tiers-États, aynsi que l'imposition des jerbés.
3. Ils solliciteront la suppression des haras, comme inutiles, oppressif et très préjudiciable au commerce des chevaux et poulains dans ce pays.
4. Ils solliciteront la suppression des jurés-priseur-vendeurs, qui occasionnent des abus journaliers et ruineux pour les gens de campagne.
5. Ils demanderont la décharge du droit de franc-fief, qui n'est pas dû légitimement dans cette province et occasionnent des recherches et des vexations continuelle.
6. Ils demanderont la suppression de droit d'échange, lorsque les échanges se font but à but, suivant la Coutume.
7. Ils réclameront contre la perception arbitraire de droits, contrôle et autres, contre les acquits-à-caution exigés des laboureurs qui mènent leurs bestiaux aux foires du pays, et contre les vexations continuelle des commis des Fermes.
8. Ils se plaindront de ce que la rivière qui passe en cette paroisse est trop étroite et occasionnent son débordement, qui fait un tort considérable aux maisons, jardins, prés et terres, et solliciteront que ladite rivière soit élargie de largeur suffisantes et soit nettoyé suivant les ordonnances.
9. Ils demanderont la suppression des corvés pour les chemins de communication de cette province, qu'on force les laboureurs de faire et qui leur est très préjudiciable aynsi qu'à la culture des terres.
10. Ils solliciteront que l'Ordre du Tiers-États soit à l'avenir convoqué à un nombre égal aux deux autres Ordres, et avoir voix délibérative dans toutes les assemblés qui pourront avoir lieu dans la province, soit dans les commissions intermédiaires, soit dans l'administration, et qu'ils soient nommés des députés de toutes les parties de la province, qui seront changés tous les trois ans, afin que tous et chacun soit instruit de l'employé des deniers communs, et que les comptes soient rendues tous les ans et affiché dans les villes et bourg de la province.
11. Ils solliciteront la suppression des droits sur les cuir, qui met les souliers et les harnachures à un prix exorbitant et qui obligent nombre de personnes à aller nud-pieds.
12. Ils demanderont la diminution du tabac, qui est doublé depuis quelques années et qui est nécessaire dans cette province pour la santé de bien de personnes, et dont la cherté obligent les pauvres malheureux à faire la fraude.
13. Ils représenteront la misère du peuple par la cherté du bled, et demanderont que les ordonnances du Roy soient exécutés pour que les marchez soient pourvus, et empêcher les marchands de grains d'acheter chez les fermiers.

14. Ils représenteront que les frais de justice dans les procès sont ruineux, et solliciteront qu'il soit fait un règlement pour que les procès ne traînent pas en longueur et soit moins dispendieux.

Le présent cahier a été fait et arrêté le douze mars mil sept cens quatre-vingt-neuf, en l'assemblée générale convoqué en la manière ordinaire et tenu au lieu accoutumé les¹ assemblés de ladite paroisse, pardevant nous, Pierre-Gille Poret, syndic soussigné; lequel cahier a été fait en double, dont un est resté entre les mains dudit sieur Poret, et l'autre pour être portés par les députés de ladite paroisse de Maresvilles à l'assemblée générale des trois Ordres de la province qui se tiendra à Boulogne le seize de ce mois. Et ont tous les comparans signés lesdits deux doubles, sauf ceux qui ne savent écrire ny signer : Jacques Caron, Antoine Varlet, François Fourrier, Charles Demarest, Demarest, Dacquin, Jacques Brasseur, François Guilber, Augustin Dennet, Roussele, Paul Capron, Poret, Gille Poret.

¹ Lire : des.